



# Syndicat **FORCE OUVRIERE** **MUNICIPAUX LAVAL**

INFO... INFO... INFO... INFO...

*"Le projet de règlement intérieur des agents du service "aide à domicile" devra être présenté à un prochain C.T.P après réexamen d'un certain nombre de points". C'est ce qu'à décidé le Président du C.T.P, Monsieur LEFEUVRE, lors de la séance du Comité Technique Paritaire du 26 juin 2012, à la suite de l'intervention du syndicat FO Municipaux Laval.*

En effet, nous avons invité les aides à domicile à une nouvelle réunion d'information le 19 juin dernier dans nos locaux de l'UD. Suite à cette rencontre et malgré deux réunions avec les représentants de l'administration, plusieurs points du dossier présenté en C.T.P posent toujours problèmes.

Comme nous nous y étions engagés auprès des agents, nous sommes intervenus en séance pour les rappeler ; d'abord sur l'environnement général, ensuite sur les particularités de cette activité professionnelle :

- Utilisation d'un véhicule personnel avec obligation d'une assurance *"utilisation professionnelle"* (surcoût d'assurance) ;
- Avance des frais de stationnement ;
- Difficulté de renouvellement du véhicule personnel en cas de nécessité (charge importante pour les salariés) ;
- Temps de travail journalier pas toujours entièrement payé lors des perturbations entre deux interventions (si supérieures à 10 minutes) ;
- Cas du travail du week-end avec récupération dans la semaine précédente le week-end travaillé ;
- Pour les agents à temps complet : les heures supplémentaires payées ou récupérées au choix de l'agent (proposition FO) ;
- Les temps de prévenance à respecter et la rémunération à verser en cas de modification du planning de travail voire d'annulation d'intervention (inacceptable en l'état) ;
- La définition et le montant de l'indemnité d'astreinte (actuellement 63,00 € en nette diminution dans le projet et en décalage avec la délibération CCAS du 18 mai 2006).

Les représentants de l'administration se sont engagés à revoir ces points en apportant des propositions allant dans le sens d'un progrès pour les salariés.

**Les vacances arrivent, soyons attentifs et vigilants.  
Le syndicat FO reste à votre disposition.**